

de Naples, qui jouissent d'une certaine célébrité, principalement celle de Gurgitello, à Ischia, dont la température est de 50 degrés; celle de Terra della Nunziata, qui n'en a que 25. Ces eaux contiennent de l'acide carbonique, des carbonate et bi-carbonate de soude, de potasse, de magnésie, des sulfates et chlorures, et un peu d'oxide de fer <sup>(1)</sup>.

Les eaux des bords du Rhin jouissent d'une grande faveur. Les bains de Kreutznach l'ont obtenue, moins à cause de leurs propres sources, que par la facilité de les activer au moyen des eaux-mères provenant des salines du voisinage. On en ajoute jusqu'à cent litres par bain. Il en résulte une vive stimulation de la peau et une réaction salutaire sur les tissus blancs et le système lymphatique en général <sup>(2)</sup>.

Aux bains de Lavey, dans le canton de Vaud, on ajoute les eaux-mères des salines de Bex. Quelquefois, les ulcérations en sont un peu trop excitées <sup>(3)</sup>; on est obligé de modérer cette action.

**iii. — Ferrugineux.** — Les ferrugineux sont employés depuis longtemps comme antiscrofuleux. Faure se servait de la limaille d'acier.

La limaille de fer entre dans la composition du remède de Mareschal de Rougères, chirurgien de Lamballe <sup>(4)</sup>. Elle est unie par Goëlis à la résine de gayac et à la poudre d'écailles d'huitres <sup>(5)</sup>.

Le carbonate de fer a été donné (chaque jour à la dose de 1, à 2,) par Villemoës <sup>(6)</sup>.

On a cru pouvoir mêler ce sel au pain employé par les jeunes scrofuleux. Ce pain est légèrement rougeâtre brun;

<sup>(1)</sup> Moussel; *Traitement de la diathèse scrofuleuse par l'usage des bois sudorifiques, des préparations mercurielles et des eaux minérales de la province de Naples*. Paris, 1835, n° 78.

<sup>(2)</sup> MM. Trousseau et Lasèque; *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 493.

<sup>(3)</sup> Lebert, p. 104.

<sup>(4)</sup> *Ancien Journal*, t. XL, p. 219.

<sup>(5)</sup> *Gaz. méd.*, t. II, p. 679.

<sup>(6)</sup> *Acta regie Soc. haumiensis*, 1818, t. V, p. 176.

sa saveur n'est que peu modifiée. Néanmoins, les malades s'en dégoutent bientôt. Quelques essais tentés à Bordeaux, il y a plusieurs années, n'eurent pas de résultats satisfaisants. D'ailleurs, n'est-ce pas assez de donner les remèdes sous toutes les formes, sans en embarrasser encore le régime?

Le chlorure de fer et d'ammoniaque est un médicament très-actif. Pujol l'employait pour provoquer une vive réaction, une fièvre curatoire <sup>(1)</sup>.

**iv. — Mercuriaux.** — Les opinions des médecins sont très-partagées au sujet des mercuriaux, dans le traitement des scrofules. Repoussés par les uns (Girtanner, Fauverge <sup>(2)</sup>, Smith <sup>(3)</sup>), comme provoquant l'engorgement des glandes et débilitant la constitution, ils sont regardés par les autres comme les meilleurs fondants de la lymphe.

Hamilton employait le mercure uni à l'opium <sup>(4)</sup>. Leurs l'associait au soufre doré d'antimoine et aux toniques <sup>(5)</sup>. M. Lloyd préconise les pilules bleues.

Le sirop de Bellet, contenant un sel mercuriel, jouissait en France, à la fin du siècle dernier, d'une grande renommée; puis il fut remplacé par le sirop antiscorbutique de Portal; celui-ci l'a été par le sirop de Larrey.

Ces divers remèdes sont plus ou moins excitants; ils stimulent les organes digestifs et font naître quelquefois des gastro-entérites ou des colites chroniques.

Hufeland, qui croyait à l'efficacité antiscrofuleuse des mercuriaux, ne voulait pas qu'on les administrât dans les cas de pléthore, de disposition scorbutique, de débilité des voies digestives, de tendance à la colliquation. Ils menacent de provoquer la salivation; circonstance qui serait défavorable.

Les mercuriaux et surtout le proto-iodure de mercure, ont

<sup>(1)</sup> P. 113.

<sup>(2)</sup> *Journal général*, 2<sup>e</sup> série, t. XXXIV, p. 172.

<sup>(3)</sup> P. 78.

<sup>(4)</sup> *Ancien Journal*, t. XCII, p. 450.

<sup>(5)</sup> *Journal général*, t. II, p. 142.



été employés à l'extérieur comme résolutifs, avec plus ou moins de succès. On ne doit pas prolonger leur emploi au delà de quelques jours.

M. Rochard s'est servi chez les détenus de la prison de la Roquette atteints de scrofules, d'un mélange de chlore, d'iode et de mercure. Il appelle ce mélange iodhydrargirate de chlorure mercureux. Selon M. Mialhe, c'est un composé de bi-iodure, de bi-chlorure et de proto-chlorure de mercure (1). Suivant M. Boutigny, ce composé doit s'appeler bi-iodure de chlorure mercureux (2). M. Rochard a employé ce sel en frictions (4<sup>er</sup> pour 20, d'axonge). C'est un excitant qui peut enflammer les tissus (3). Il agit à la manière du bi-iodure de mercure.

o. — or. — L'or entrant dans la composition du remède avec lequel Lalouette combattait l'affection scrofuleuse et prétendait en éteindre le germe dans les familles (4). C'était un savon antimonial solaire ou aurifique, dont il a indiqué avec détail les modes variés de composition (5). Il y ajoutait de l'aloës et l'alternait avec des toniques martiaux.

Chrétien, Niel, M. Pourché, et surtout MM. Legrand et Duhamel, ont conseillé les préparations d'or avec des succès qu'ils ont fait connaître. D'un autre côté, MM. Dubois d'Amiens, Baudelocque et Velpeau, ont employé l'oxide, l'hydrochlorate et le stannate d'or, sans le moindre avantage (6).

Prévost de Genève s'est servi de l'or divisé par le mercure, de l'oxide d'or, enfin du muriate d'or et de soude en frictions sur la langue. Ces médicaments produisent une assez vive excitation de l'organisme (7).

(1) *Union*, t. I, p. 63.

(2) *Idem*, p. 76.

(3) *Union*, t. I, p. 42.

(4) *Introduct.*, xvii.

(5) T. II, p. 81.

(6) *Expérience*, t. III, p. 137.

(7) Lebert. Note de Prévost, p. 101.

En 1826, lorsque j'étais médecin-adjoint de l'hospice des Enfants Trouvés de Bordeaux (maison dont la population fixe se composait d'environ deux cents individus des deux sexes, de 5 à 20 ans), je soumis 22 scrofuleux à l'emploi du muriate d'or et de soude. Ce médicament était administré : 1° en frictions sur les glandes tuméfiées; 2° sur des surfaces préalablement dénudées à l'aide d'un vésicatoire; 3° sur des ulcérations déjà existantes; 4° en frictions sur les gencives et la langue; 5° en pilules. Le deuxième, le troisième et le cinquième modes d'administration me parurent assez efficaces. La dose du muriate était faible. Chaque friction n'employait que 4 à 5 milligrammes de ce sel, et les pilules n'en contenaient qu'un d'abord et deux ensuite. Il est vrai qu'on donna successivement jusqu'à six pilules par jour.

Sept garçons et quinze filles furent soumis pendant le printemps et l'été à ce traitement. En voici les résultats, que j'extrait des notes prises à cette époque. Chez deux malades, les remèdes furent interrompus par l'invasion de la rougeole, ce qui réduisit à vingt les faits sur lesquels on pouvait établir quelques données. Il y eut cinq guérisons, dont quatre de glandes tuméfiées au cou et sous le menton, et une de glandes avec ulcération; sept améliorations assez prononcées de glandes du cou avec ophthalmie, d'hydrarthrose, d'ulcérations avec trajets fistuleux, de caries et de gonflements des os des pieds et des mains; trois légers soulagements dans des cas de tumeur dure et tuberculeuse de l'aissèle, détruite en partie par la potasse; de glandes du cou et d'ulcérations fistuleuses; cinq succès absolus, dans des cas de caries profondes du temporal, du coude, des côtes, des os du tarse, des phalanges, et même de simples engorgements glanduleux.

Les guérisons ou les améliorations eurent lieu peut-être sous l'influence de la belle saison. L'or dut cependant y contribuer. Le sel employé par la méthode endermique me parut plus efficace qu'administré autrement. Mais n'y a-t-il pas encore ici à tenir compte de la vésication? En définitive, les résultats étaient peu propres à exciter l'enthousiasme.



**p. — Argent.** — Le chlorure d'argent a été vanté par M. Sicaud de Marseille <sup>(1)</sup>.

**q. — Antimoine.** — Lalouette recommandait le fondant de Rotrou <sup>(2)</sup>. Hufeland prescrivait le sulfure d'antimoine <sup>(3)</sup>. Le soufre doré entre dans plusieurs prescriptions antiscrofuleuses. Mais ces médicaments ne présentent pas de vertus spéciales.

**r. — Cuivre.** — L'hydrochlorate de cuivre ammoniacal (dissous à la dose de 4 grammes dans 30, d'eau distillée), ou liqueur de Kœchlin, donné par cuillerées à café, est indiqué comme utile par Goelis. Baudelocque l'ayant essayé sur dix malades, observa chez quatre des accidents assez graves dépendant de l'irritation vive des voies digestives. Deux autres malades, l'un atteint d'ophtalmie, et l'autre d'ulcérations et de caries, en retirèrent de bons effets <sup>(4)</sup>.

**s. — Amers et astringents.** — Beaucoup de médicaments ont été administrés à titre de toniques dans les scrofules. Le quinquina tient le premier rang. Il a été préconisé surtout par Fordyce <sup>(5)</sup>, Fothergill <sup>(6)</sup>, Thomas Bond de Philadelphie <sup>(7)</sup>, Baumes <sup>(8)</sup>; mais il n'a aucune action directe sur l'affection strumeuse. Il en est de même de la gentiane, qui entre dans l'élixir de Peyrilhe; du tussilage, prôné par Bodard <sup>(9)</sup>; du gland de chêne torréfié, recommandé par Marx et Hufeland <sup>(10)</sup>; du houblon; du monésia, dont MM. Martin Saint-Ange <sup>(11)</sup> et Buchey <sup>(12)</sup> citent les bons effets.

<sup>(1)</sup> *Clinique de Marseille*, 1844. *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXVIII, p. 151.

<sup>(2)</sup> Introduction, xiii.

<sup>(3)</sup> P. 167.

<sup>(4)</sup> *Revue méd.*, 1833, t. I, p. 34. — V. aussi : *Clinique*, t. II, n° 26; — *Archives*, t. XXI, p. 443.

<sup>(5)</sup> *Med. obs. and inquiries*, t. I, p. 184.

<sup>(6)</sup> *Idem*, p. 303.

<sup>(7)</sup> *Idem*, t. II, p. 265.

<sup>(8)</sup> P. 243.

<sup>(9)</sup> *Journal général*, t. XXVIII, p. 464.

<sup>(10)</sup> Hufeland, p. 214.

<sup>(11)</sup> *Gaz. méd.*, t. VII, p. 663.

<sup>(12)</sup> *Journ. des Conn. méd.-chir.*, et *Gaz. méd.*, t. VIII, p. 568.

**t. — Ciguë.** — La ciguë, dont Storck a fait la réputation, a été appliquée au traitement des scrofules. Marteau, médecin à Aumale, Muteau de Roquemont, Dupuy de la Porcherie de la Rochelle, Coste de Gex, et Lemoine de Quimperlé, ont consigné dans l'*Ancien Journal de Médecine* plusieurs exemples de succès <sup>(1)</sup>. Hufeland en fait aussi l'éloge <sup>(2)</sup>. Baudelocque a employé l'extrait alcoolique; il a commencé par la dose d'un décigramme, qu'il a portée jusqu'à 2 et 3 grammes. Mais à une dose élevée, il a vu survenir des vertiges, le trouble de la vue, la céphalalgie, divers spasmes. Il a fallu purger ou donner du café. On cite plusieurs exemples de succès assez remarquables <sup>(3)</sup>.

M. V. Duval emploie souvent la ciguë en poudre ou en extrait (0<sup>gr</sup>10; ,20; ,30), seul ou uni à l'iodure ou au bromure de potassium ou de baryum, etc. <sup>(4)</sup>.

**u. — Feuilles et écorce du fruit du noyer.** — Baudelocque consignait en 1833, dans son dernier article sur le traitement de la maladie scrofuleuse <sup>(5)</sup>, l'extrait d'une lettre de M. Psorson de Chambéry, sur l'efficacité de la décoction des feuilles et de l'enveloppe verte du fruit du noyer. Il ne s'agissait encore que d'un fait, mais il avait pour appui les résultats de l'expérience du célèbre Jurine de Genève.

M. le docteur Négrier d'Angers, qui savait que Mirault le père employait jadis les mêmes substances comme topiques dans les affections scrofuleuses, désira s'assurer de leur utilité. Il commença ses essais en 1837, à l'hospice général d'Angers. Il y soumit sept garçons et dix filles, âgés de neuf à dix-neuf ans. Il donna l'infusion de feuilles de noyer, en outre l'extrait à la dose de 20 centigrammes, ou une cuillerée de sirop; les plaies furent lavées avec la décoction des feuilles.

<sup>(1)</sup> T. XIV, p. 121; t. XX, p. 554; t. XXII, p. 219; t. XXIX, p. 420; t. XXXVII, p. 132.

<sup>(2)</sup> P. 234.

<sup>(3)</sup> *Bulletin de Thérapeutique*, t. XIII, p. 165.

<sup>(4)</sup> P. 212.

<sup>(5)</sup> *Revue méd.*, 1833, t. II, p. 28.



Ce traitement produisit une excitation générale; les solutions de continuité prirent un meilleur aspect et tendirent vers la guérison. Au bout de deux mois, il y avait trois malades guéris, dix améliorés et quatre restés stationnaires. Après six mois, on comptait sept guérisons, cinq améliorations, deux insuccès et une rechute. Deux individus étaient morts de phthisie et d'encéphalite. Enfin, après dix-huit mois, sur les quinze survivants, il y en avait dix très-bien guéris, trois en bonne voie, et deux sans changement.

M. Négrier donne, en outre, le résultat de cinquante-six autres observations présentant trente et une guérisons et dix-huit améliorations (1). Plus tard, cet observateur habile a recueilli de nouveaux faits propres à inspirer une grande confiance dans le moyen dont il est ici question (2). C'est surtout dans les ulcérations, les fistules, les caries, que les succès ont été les plus marqués. Les ophthalmies ont aussi été avantageusement modifiées.

Les feuilles de noyer ont été employées par les docteurs Manthner de Vienne (3), Hause d'Olmütz (4), et Schnitzer de Berlin (5).

On trouve dans la dissertation inaugurale de M. Kreustwald, treize observations sur l'emploi des préparations des feuilles du noyer. Les résultats furent six guérisons, quatre améliorations et trois insuccès (6).

**e. — Huiles animales et végétales.** — Depuis plusieurs années, on vante beaucoup l'huile de foie de morue. Les docteurs Ruef de Hühl (7), Rayé (8), Roesch, Lanck de Moscou (9), Da-

(1) *Archives*, 3<sup>e</sup> série, 1841, t. X, p. 399.

(2) *Archives*, 4<sup>e</sup> série, 1844, t. IV, p. 133.

(3) *Medical Times*, t. VIII, p. 257.

(4) *Journ. des Conn. méd.-chir.*, t. XIII, 1846, p. 204.

(5) *Journ. de Médecine de Trousseau*, 1846, p. 22.

(6) *De utilitate foliorum juglandis regiae in sanandam scrofulosin*. Bonnæ, 1842.

(7) *Archiv. de Strasb.*, et *Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1837, t. V, p. 237.

(8) *Gaz. méd.*, t. VIII, p. 78.

(9) *Revue méd.*, 1843, t. I, p. 92.

veri (1), Jongh (2), citent de nombreux succès. C'est surtout dans les affections scrofuleuses qui compromettent le système osseux, que cette huile est préconisée par MM. Taufflieb de Barr (Bas-Rhin) (3), Schenck (4), Schutte de Runderoth (5), Stoeber de Strasbourg (6). Elle a été employée dans le lupus par MM. Bennett et Emery (7).

Quelques observateurs en ont parlé avec moins d'enthousiasme. M. Schoepf n'en fait presque aucun cas (8). M. Phillips, qui l'a expérimentée pendant six ans, a bien vu quelques formes d'affections scrofuleuses s'améliorer sous son influence; mais aussi, très-souvent, l'estomac des malades s'en est fatigué avant qu'on ait pu remarquer le moindre changement (9).

Suivant M. Lebert (10) et M. Glover (11), la constitution est fortifiée par son emploi. M. Vincent Duval lui donne des éloges, surtout si elle est secondée par l'usage d'une eau ferrugineuse comme celle de Passy (12).

Un médecin de la marine anglaise, pour éviter aux malades le goût si désagréable de l'huile de foie de morue, a eu l'idée de leur faire manger les foies eux-mêmes. Le docteur Kind a assuré, dans un Mémoire lu à la Société de Médecine de Brighton, que cet essai avait réussi (13).

Mais ce n'est pas seulement l'huile de morue ou même l'huile de raie, son succédané, qui a été recommandée dans le traitement des scrofules. M. Bauer de Tubingue a prétendu que

(1) *Gaz. méd.*, t. XIV, p. 801.

(2) *Gaz. méd.*, t. XV, p. 863.

(3) *Gaz. méd.*, t. V, p. 502 et 70.

(4) *Idem*, t. VII, p. 460.

(5) *Idem*, p. 709.

(6) *Gaz. méd. de Strasbourg*, 1841, p. 336. — *Gaz. méd.*, t. X, p. 112.

(7) *Union*, t. II, p. 417.

(8) *Journ. des Conn. méd.-chir.*, t. XIII, 1846, p. 206.

(9) P. 287.

(10) P. 99.

(11) P. 243.

(12) P. 225.

(13) *Union*, t. II, p. 294.



toutes les huiles, telles que celles d'olives, de lin, de pavot, pouvaient produire des effets analoges <sup>(1)</sup>.

C'est à la très-petite quantité d'iode que contiennent les huiles de poisson, qu'on attribue leurs principales propriétés thérapeutiques. N'est-il pas préférable d'administrer directement l'iode lui-même?

*v.* — **Évacuants et révulsifs.** — On a souvent eu recours aux vomitifs et aux purgatifs dans le traitement des scrofules. Baudelocque surtout les employait fréquemment. Un état saburral très-prononcé peut les rendre nécessaires. Mais ordinairement une plus grande sévérité de régime pendant quelques jours, suffit pour ramener le bon état des voies digestives.

Les avis sont partagés relativement aux exutoires. Pujol les vante après avoir vu un enfant scrofuleux et rachitique, issu d'une mère phthisique, et atteint d'engorgement mésentérique, guérir sous l'influence de trois cautères, d'un régime assez rigoureux, et du laitage pour nourriture. Ce traitement fut continué pendant trois ans <sup>(2)</sup>.

M. Jolly croit les exutoires inutiles. Il a même vu des engorgements scrofuleux succéder à leur emploi <sup>(3)</sup>.

Dans certaines localisations profondes, les exutoires peuvent rendre de grands services. Ils m'ont paru inefficaces contre la diathèse elle-même, dans les simples tuméfactions glanduleuses, même dans l'ophtalmie.

#### RÉSUMÉ.

Il résulte de la revue et de l'examen qui précèdent, que si l'art ne possède pas un spécifique contre les scrofules, il se sert d'un certain nombre d'agents dont les effets favorables ne peuvent être contestés.

Parmi ces moyens, ceux que l'hygiène fournit sont les plus efficaces; ce sont le bon air, le séjour à la campagne, une

<sup>(1)</sup> *Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 88.

<sup>(2)</sup> P. 155.

<sup>(3)</sup> *Revue*, 1835, t. III, p. 245.

habitation salubre, exposée aux rayons du soleil, des vêtements chauds, une nourriture saine, animale et végétale, peu copieuse, donnée avec régularité, de l'exercice et de la distraction.

Parmi les moyens pharmaceutiques, il faut placer l'iode et l'iodure de potassium en première ligne. Si l'état général d'atonie l'exige, on use simultanément soit du quinquina, soit des ferrugineux.

La décoction des feuilles de noyer et l'extrait de brou de noix peuvent, dans les mêmes circonstances, être fort utiles.

On peut tenter le muriate d'or ou le muriate de baryte, la ciguë, les sudorifiques, et parfois on rencontre l'indication des purgatifs.

Les bains froids, les bains de mer, les bains thermaux naturels, les bains sulfureux et alcalins artificiels, les bains iodurés, offrent des ressources précieuses.

Le traitement de la diathèse scrofuleuse est toujours très-long. Il est donc nécessaire de changer parfois les moyens employés, pour éviter les effets de l'habitude.

L'été est la meilleure saison pour ce traitement, dont on reconnaît l'efficacité lorsque le printemps suivant il ne survient pas de récidive.

#### I. — **Prophylaxie de la diathèse scrofuleuse.**

La diathèse scrofuleuse étant héréditaire, on est souvent obligé de tracer des règles de conduite pour en prévenir les manifestations, en enrayer les progrès, et, s'il est possible, en détruire le germe.

On a conseillé aux scrofuleux de ne pas se marier. Lugol voudrait même le leur défendre par une loi; mais ce serait le moyen d'augmenter la débauche, car une loi n'éteint pas les passions.

Lorsqu'un enfant est issu de parents scrofuleux, il faut lui donner une nourrice bien constituée, plutôt maigre que grasse, et plutôt brune que blonde. L'enfant ne doit prendre d'autre aliment que le lait de sa nourrice, jusqu'à l'époque du se-



vrage; on lui donne alors du lait de vache, puis du bouillon, des fécules, du pain. On ne doit le faire manger qu'avec modération et à des heures réglées. On ne lui donnera ni gâteaux, ni sucreries. Il ne boira d'abord que de l'eau. Plus tard, il prendra de l'eau mêlée de vin (celui de Bordeaux de préférence), ou de bière.

Il sera toujours bien vêtu et promené en plein air, à moins de mauvais temps. On l'enverra souvent à la campagne. On le mènera chaque année, en été, soit aux bains de mer, soit dans les montagnes.

On lui fera souvent des frictions sur la peau du tronc et des membres, avec de la flanelle chaude, surtout en hiver et alors devant un feu clair et vif.

Il ne couchera jamais au rez-de-chaussée, ni dans des alcôves ou des chambres étroites et obscures, ni avec d'autres personnes plus âgées.

Si on le met en pension, il faut que ce soit hors ville, en un lieu sec et bien exposé.

On le surveillera avec une attention extrême pour éviter l'onanisme.

On interdira tous les sirops prétendus antiscrofuleux, qui ne font le plus souvent qu'altérer la constitution, en détériorant les voies digestives.

## § II. — Diathèse syphilitique.

J'ai le regret de ne pouvoir donner qu'une place restreinte à l'étude de la diathèse syphilitique, étude devenue une importante spécialité, par son étendue et par la multitude des questions qu'elle soulève. Ces questions, pleines d'intérêt et d'actualité, sont loin d'être définitivement résolues. Je dois me borner à une simple et succincte exposition de l'état de la science en ce qui les concerne, m'occupant surtout, pour le moment, de l'influence exercée sur l'ensemble de l'organisme par l'infection syphilitique.

### A. — Historique.

L'état morbide dont il s'agit n'a pas été de tout temps reconnu et décrit. Ce fut à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à l'époque où Charles VIII portait ses armes triomphantes jusqu'au fond de l'Italie, que l'on vit apparaître un mal nouveau, d'abord dans le royaume de Naples, puis et fort rapidement en France, en Espagne, en Allemagne et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

Les médecins contemporains mentionnent des pustules nombreuses et volumineuses, des croûtes, des ulcérations rongeantes, des douleurs nocturnes, etc. Plus les descriptions se multipliaient, plus les maux semblaient eux-mêmes se diversifier et s'étendre (1).

Cette maladie, appelée par les uns *mal français* (*morbus gallicus*), par les autres *mal napolitain*, *grande gorre*, *grosse vérole*, *mal vénérien* (*lues venerea*), reçut de Fracastor le nom de *syphilis* (2).

Ces dénominations prouvent qu'on regardait alors comme nouvelle la hideuse maladie qui venait de faire invasion.

Était-elle réellement nouvelle? Sans doute on trouve dans les plus anciens écrits, dans le Lévitique, dans les écrits d'Hippocrate, de Galien, surtout dans Celse, la mention succincte d'écoulements et d'ulcérations des organes génitaux. Plusieurs ouvrages du XIII<sup>e</sup> siècle, surtout la chirurgie de Guillaume de Salicet (3), renferment l'indication de quelques affections des organes sexuels provenant de rapports avec des personnes malsaines; mais on ne découvre point dans ces rapides aperçus les caractères essentiels de la syphilis. En effet, les lésions désignées étaient sans doute produites par des excès, par la malpropreté; elles ne se propageaient point, n'avaient rien de spécial et cédaient à des traitements fort simples.

(1) V. la collection des premiers écrivains sur la maladie vénérienne, éditée par Aloys. Luisini (1566), et les suppléments de Gruner (1789 et 1793).

(2) *Syphilis, sive de morbo Gallico*. Vérone, 1530.

(3) V. une note sur la syphilis du XIII<sup>e</sup> siècle, par M. Littré. *Gaz. méd.*, 1846, p. 928.